



PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 décembre 2018

3^{ème} réunion de la Commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

A l'occasion de sa 3^{ème} réunion, le 20 décembre 2018, Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées, a souhaité rencontrer les membres de la Commission de l'évaluation et de l'amélioration de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (CSMS). Elle a également remercié les équipes de la Haute Autorité de Santé (HAS), pleinement impliquées pour faire progresser la qualité des accompagnements proposés par les 36 000 établissements et services concernés.

La CSMS a été créée en juin dernier, dans le cadre de l'élargissement des missions de la Haute Autorité de Santé (HAS) au secteur social et médico-social. Présidée par Anne-Marie ARMANTERAS DE SAXCE, membre du collège de la HAS, la CSMS élabore les recommandations de bonnes pratiques pour l'ensemble des professionnels concernés, et participe à l'évaluation de la qualité en élaborant ou validant des procédures et référentiels.

En 2019, l'élaboration de référentiels d'évaluation nationaux constituera un enjeu central du programme de travail de la Commission, et contribuera ainsi à structurer et à renforcer la qualité de l'accompagnement. La HAS sera également mobilisée pour déployer une enquête de satisfaction dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, afin de recueillir l'expression et les attentes des personnes. « *Le recueil de la parole nous permettra ainsi à tous de progresser* », a conclu Sophie CLUZEL.

Contacts presse :

Cabinet de Sophie Cluzel : seph.communication@pm.gouv.fr - 01 40 56 88 02